

MIEUX VIVRE  
À BRIGNAIS

## **La solidarité, serait-elle une valeur négligée à Brignais ?**

Nous siégeons au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) avec une grande implication. Il est le lieu décisionnel pour les aides sociales: lutte contre l'exclusion, soutien aux personnes souffrant de handicap, gestion des structures pour petits enfants et de la Résidence « Les Arcades ».

Autonome par rapport à la commune, le CCAS a pour Président le Maire, responsable de la politique sociale avec l'adjoint aux affaires sociales comme vice-président. Siègent des élus de la majorité, des associations (Croix Rouge, le Secours Catholique, l'ADMR, l'ADAPEI) et Christiane Constant pour notre liste.

### **Le CCAS seul outil de la solidarité à Brignais**

Les dossiers traités demandent:

- soit un enregistrement des dossiers sans vote, d'aide sociale obligatoire pour déclencher le financement départemental pour les séjours en établissements agréés, des personnes à faibles revenus et dont les enfants, le sont aussi,
- soit l'étude avec vote des demandes d'aide sociale facultative dite des solidarités pour des habitants en situation de détresse: bons alimentaires, dettes de loyer, de cantine scolaire, de factures d'électricité, d'eau...

### **Triste réalité!**

La question des solidarités est réglée avec 6 000 € pour 2021 soit 0,52 € par habitant!

L'étude des dossiers est soumise au solde qui reste pour finir l'année... Défilent des demandes de survie: manger, garder un toit, boire, se chauffer. Contraints d'accorder parfois des sommes ridicules, rognant sur des centimes, les solidarités vitales pour les Brignairots se font calculette à la main.

Comment cette nouvelle majorité peut-elle voter le volet social du budget de la ville sans état d'âme?

Une seule comparaison: l'entretien des espaces verts coûte 7 € par an et par habitant à Brignais, les solidarités 0,52 €!

Nous dénonçons la faiblesse des moyens que Brignais mobilise pour nos aînés ou tous ceux qui sont en prise directe avec la dureté de la vie.

Arrêtons d'appeler « assistanat » la solidarité que nous appelons de nos vœux. Passons à 2 €/an/habitant. Brignais s'honorerait d'appliquer notre proposition solidaire.

**Christiane Constant, Lionel Catrain**

